



EXTRAITS DU RAPPORT

CONCOURS OCTA TITRES 2024

Placée sous la présidence du général (2S) Philippe du HOMMET, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence. Ainsi, il a été ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master, dans une matière figurant sur la liste fixée à l'annexe III de l'arrêté de deuxième référence.

56 candidats se sont inscrits (contre 55 en 2023), et 55 candidats remplissant l'ensemble des conditions ont été autorisés à concourir (55 en 2023).

I – PHASE D'ADMISSIBILITÉ

Conformément aux dispositions de l'arrêté de deuxième référence, la phase d'admissibilité a consisté en une étude des dossiers des **55 candidats autorisés à concourir**. Un candidat a renoncé avant la phase d'admissibilité. Les candidats ont pu s'inscrire dans **neuf filières** ouvertes par le gestionnaire.

Au final, **53 candidats ont été déclarés admissibles**.

FILIÈRES	Dossiers 2024	
	Total	Retenu
Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise	7	6
Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle	8	8
Logistique, ingénierie et maintenance industrielle	1	1
Maîtrise des risques et aide à la décision	1	1
Sécurité et santé au travail	6	6
Gestion des ressources humaines	15	15
Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marchés publics et contentieux administratifs	7	7
Droit et administration européenne	8	8
Droit du numérique et protection de la donnée	1	1
TOTAL	54	53

Observations sur les diplômes

A l'exception de deux candidatures, dont une sous dérogation de diplôme, les candidats présentent un diplôme adapté à la filière.

Certains profils présentant des doubles cursus peuvent-être intéressants. D'autres sont en cours de validation de diplômes.

Observations sur les CV et lettres de motivation

Les CV sont globalement bien présentés, concis et clairs pour certains. Ils restent très hétérogènes dans leur conception. La qualité reste néanmoins inférieure aux années précédentes.

Même si cela n'est pas une obligation, la photo d'identité peut-être importante dans le cadre de sélection particulière (tenue, tatouage, ...).

Beaucoup de candidats présentent des activités complémentaires au profit de différentes institutions (notamment dans la réserve gendarmerie).

Les lettres de motivation, sur le fond, sont travaillées mais assez stéréotypées.

Elles manquent de consistance. Peu de candidats semblent connaître la réalité du métier d'OCTA. En effet, à la lecture de certaines lettres de motivation, un doute subsiste quant à la compréhension des attendus du métiers d'OCTA. Les candidats ne présentent pas réellement leurs motivations.

Suggestions diverses

La qualité des lettres de motivation s'améliore. Toutefois, des candidats gagneraient à présenter leurs intérêts pour le seul corps des OCTA, pour lequel ils postulent.

Certaines lettres semblent être utilisées pour les concours OG. Les concourants doivent se donner la peine de personnaliser les documents aux différents concours présentés.

II – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

2.1 – Généralités

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du mercredi 17 au jeudi 25 avril 2024 à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) à Melun et les épreuves sportives le vendredi 26 avril 2024 à Melun pour les épreuves de course, d'endurance, de natation et les agrès.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 65 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 05 – note éliminatoire < 8/20) ;
- Cinq épreuves sportives (coefficient 1 – note éliminatoire : moyenne < 5/20) :
 - une course de demi-fond (3 000 m),
 - une course de vitesse (50 m),
 - une épreuve de natation (50m),
 - une épreuve de tractions/suspension à une barre fixe,
 - une épreuve d'abdominaux.

35 des 53 candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours (contre 37/53 en 2023).

2.2 – Bilan général

À l'issue de l'ensemble des épreuves du concours, **16 candidats** ont été déclarés admis, et **deux candidats** ont été inscrits sur liste complémentaire. La répartition des admis par filière s'établit comme suit :

Liste principale	Nombre d'admis	Spécialités
	2	Droit et administration européenne
	3	Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marchés publics et contentieux administratifs
	4	Gestion des ressources humaines
	3	Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle
	1	Maîtrise des risques et aide à la décision
	3	Sécurité, santé au travail

Liste complémentaire	Nombre d'admis	Spécialités
	1	Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise
1	Gestion des ressources humaines	

Le niveau des candidats est satisfaisant.

2.3 – Bilan par matière

2.3.1 – Aptitude générale

Après tirage au sort d'un sujet, le candidat dispose de 20 minutes de préparation. Dans un premier temps, il expose son sujet pendant 10 minutes. Dans un second temps, il est interrogé d'abord sur des points particuliers en lien direct avec le sujet traité, puis l'entretien se poursuit autour de questions libres relatives à des thèmes d'actualité, de culture générale, ou ayant trait à la gendarmerie et à la spécialité mise en avant par le candidat.

Cette épreuve, destinée à déceler essentiellement l'aptitude et le potentiel des candidats à devenir officier, est très révélatrice de leur niveau global.

Observations sur la forme

Généralement, on note une bonne présentation des candidats notamment ceux issus des CPT. En ce qui concerne la présentation des exposés, on remarque un mauvais emploi des aides pédagogiques.

Observations sur le fond

Le niveau est disparate avec des connaissances superficielles voire absentes en culture générale. On peut noter une méconnaissance de la gendarmerie nationale notamment une confusion entre les spécialités et les gendarmeries spécialisées et un manque de préparation de la spécialité.

2.3.2 – Entretien avec un psychologue

Les candidats se sont généralement montrés participatifs et actifs durant les entretiens. Des candidats préparés à l'échéance mais qui néanmoins peuvent manquer de projection quant aux attendus (responsabilités, maturité) d'un OCTA.

2.3.3 – Épreuves sportives

La session OCTA TITRES 2024 s'est déroulée le vendredi 26 avril 2024, sans incident et dans des conditions logistiques et climatiques optimales.

Les courses de demi-fond (3000 mètres), de vitesse (50 mètres) de natation (50 mètres) ainsi que les épreuves de tractions et d'abdominaux se sont déroulées à Melun.

Les moyennes vont de 2,40 à 15,80/20 et la moyenne générale est de **8,47/20** (9,99/20 en 2023). Six candidats ont obtenu une note éliminatoire (*3 en 2023*).

Observations sur le fond

Le niveau général est relativement faible.

Moyenne par épreuves :

Épreuve	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne de l'épreuve
3000 mètres demi-fond	0 (0 en 2023)	17 (20 en 2023)	8,20 (9,03 en 2023)
50 mètres vitesse	0 (0 en 2023)	19 (16 en 2023)	7,03 (5,81 en 2023)
50 mètres natation	0 (0 en 2023)	20 (15 en 2023)	8,29 (9,31 en 2023)
Tractions (note /10)	0 (0 en 2023)	20 (20 en 2023)	6,76 (8,28/20 en 2023)
Abdominaux (note /10)	6 (8 en 2023)	18 (18 en 2023)	11,74 (12,53/20 en 2023)

CONCLUSION

Le nombre des candidats (en baisse : 53 en 2024 contre 53 en 2023) et le bon niveau général des postulants ont permis de sélectionner les seize lauréats de cette session 2024 (7 femmes et 9 hommes)

Le général (2S) Philippe du HOMMET
Président du jury